

Interpréter, écrire ou composer une musique?

Le solfège est ton outil ...



Le solfège est à la musique ce que l'alphabet est à la lecture et l'écriture, incontournable.

L'apprentissage méthodique des signes, la mise en place des réflexes de reconnaissance auditives, le développement de l'oreille analytique sont autant d'éléments qui amèneront le jeune musicien vers une autonomie d'interprétation voire même de création.

Première année

Apprentissage du vocabulaire et des signes musicaux de base.

Lectures mélodiques sur une octave.

Mise en place de la battue.

Rythmes élémentaires (noire, ronde, croche, silence).

Premières notions d'écriture des notes dans la portée.

Jeux, devinettes, écoutes, chansons, pratique du métallophone.

Deuxième année

Découverte du fonctionnement du système tonal : gammes majeures, mineures, intervalles.

Développement de l'aisance en lectures mélodiques et rythmiques simples.

Rythmes avec doubles-croches.

Lectures chantées élémentaires.

Reconnaissance et écriture des rythmes de bases.

Reconnaissance des accords/intervalles majeurs et mineurs.

Initiation à la prise en note de mélodies.

Troisième année

Maîtrise du fonctionnement du système tonal.

Approfondissement du travail sur les lectures mélodiques parlées et chantées.

Découverte et pratique des rythmes complexes.

Premières analyses d'intervalles et d'accords.

Dictées rythmiques et mélodiques simples.

Quatrième année (facultative pour les percussionnistes*)

Consolidation de tous les éléments théoriques.

Lectures solfiées complexes sur plusieurs octaves.

Maîtrise de tous les rythmes à tempo soutenu.

Construction et analyse d'intervalles.

Dictées rythmiques complexes, dictées mélodiques sur une octave avec saut.

Lectures mélodiques chantées et chant à plusieurs voix.

*Pour les percussionnistes = Une année de solfège-rythmique :

Maîtrise de la lecture et de l'écriture des rythmes pour le tambour.